|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 4 août 2023 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 129****FG-MV/CB** | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-T;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Tél.:** | +41 22 730 6301 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbfgmv@itu.int |
| **Objet:** | **Troisième réunion du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le métavers (FG-MV)(Genève, 3-5 octobre 2023)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la troisième réunion du [**Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le métavers (FG-MV)**](http://www.itu.int/go/fgmv), qui aura lieu au siège de l'UIT, à Genève (Suisse), du 3 au 5 octobre 2023. La réunion se déroulera en présentiel avec participation à distance.

2 Les objectifs de la troisième réunion du Groupe FG-MV sont notamment les suivants:

• examen et présentation des contributions écrites, y compris les cas d'utilisation;

• progrès accomplis concernant les produits en cours d'élaboration;

• approbation du programme des réunions futures du Groupe FG-MV.

Les réunions du Groupe de travail FG-MV auront lieu pendant la réunion du Groupe FG-MV.

Les contributions écrites contribuent au succès final des travaux du groupe spécialisé et sont vivement encouragées en vue d'atteindre les objectifs présentés ci-dessus et d'établir un premier calendrier d'élaboration des produits. Ces contributions écrites doivent être soumises au secrétariat du TSB (tsbfgmv@itu.int) sous forme électronique à l'aide des modèles disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-MV](http://www.itu.int/go/fgmv). **La date limite de soumission des contributions à la réunion est le 20 septembre 2023.**

L'ordre du jour de la réunion, les documents et d'autres informations pratiques seront disponibles sur la [page d'accueil du Groupe FG-MV](http://www.itu.int/go/fgmv) avant la réunion. Les débats se dérouleront uniquement en anglais. Des informations sur les modalités de participation à distance seront disponibles sur la page web du groupe spécialisé ([www.itu.int/go/fgmv](http://www.itu.int/go/fgmv)).

3 La participation à la réunion est gratuite et ouverte aux experts à titre individuel et aux organisations œuvrant dans tous les secteurs et les domaines concernés. Les personnes qui souhaitent suivre les travaux du Groupe FG-MV ou y participer sont invitées à s'inscrire sur une liste de diffusion dédiée. Des précisions sur les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse <https://itu.int/go/fgmv/join>.

4 Pour permettre à l'UIT de prévoir les dispositions nécessaires, les participants sont invités à s'inscrire en ligne via la [page d'accueil du Groupe FG-MV](http://www.itu.int/go/fgmv) dès que possible. Le nombre de places est limité et les inscriptions seront traitées dans l'ordre des demandes. L'inscription est obligatoire à la fois pour la participation à distance et pour la participation sur place. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux manifestations se fait exclusivement en ligne.

5 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de la réunion** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **États Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int) avec la mention "assistance pour le visa".

Des renseignements supplémentaires et les documents nécessaires seront communiqués sur la [page d'accueil du Groupe FG-MV](http://www.itu.int/go/fgmv).

|  |  |
| --- | --- |
| 4 septembre 2023 | – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du formulaire d'inscription en ligne) |
| 20 septembre 2023 | – Soumission des contributions écrites (par courriel à l'adresse tsbfgmv@itu.int) |
| 25 septembre 2023 | – Inscription préalable (en ligne depuis la [page d'accueil du Groupe FG‑MV](http://www.itu.int/go/fgmv)) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.A black and white text  Description automatically generatedSeizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications | A qr code on a white background  Description automatically generatedInformations relatives à la réunion du Groupe FG-MV |